



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 janvier 2010

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE  
L'AVENUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE  
: DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX FRANCE  
TÉLÉCOM - SIGNATURE DU MARCHÉ

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
26 janvier 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Aurélien MANSART -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

**PATRIMOINE BATI ET MOYENS**

**PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES  
MARTYRS DE LA RÉSISTANCE : DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX  
FRANCE TÉLÉCOM - SIGNATURE DU MARCHÉ**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics et du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la Place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement.

Dans le cadre des travaux de dévoiement des différents réseaux des concessionnaires prévus pendant la période janvier à avril 2010 avenue des Martyrs de la Résistance, il convient de réaliser des travaux de génie civil spécifiques sur les réseaux de France Télécom.

Après consultation des entreprises et analyse des offres, et compte tenu de la technicité particulière de ces travaux, il est proposé de retenir l'offre de l'Entreprise ESTR pour un montant de 92 361,04 € HT soit 110 463,80 € TTC, sur la base d'un bordereau de prix unitaires.

Dans le cadre de cette procédure, la Commission des marchés s'est réunie le 11 janvier 2010 afin d'émettre un avis sur l'attributaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché avec l'Entreprise ESTR pour un montant de 92 361,04 € HT soit 110 463,80 € TTC, sur la base d'un bordereau de prix unitaires ;
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**